Les intentions et les faits

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1973)**

Heft 226

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1027672

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Monde agricole: une page se tourne

A l'évidence, le monde paysan suisse romand est parcouru de courants qui rident, pour l'observateur attentif, le front serein de son visage. L'occupation des magasins à grandes surfaces à Yverdon, le lancement l'an passé d'une initiative « aménagement du territoire » ont largement débordé le cadre agricole et touché l'opinion publique. La pression toujours accrue sur le sol agricole, la guerre commerciale que se livrent les grandes chaînes de distribution, au détriment (à la longue) des producteurs, ont suscité des réactions. C'est la face visible de la lune.

Propriétaire et fermier

Le monde agricole souffre de son ambiguïté. Une ambiguïté partout présente. A la ferme, déjà, où l'agriculteur, presque toujours propriétaire et fermier à la fois, est tiraillé entre ces deux tendances ; dans ses relations avec l'Etat, car on ne sait plus comment couler l'éthique d'une profession libérale dans le carcan de la loi sur l'agriculture ; dans ses relations avec les consommateurs, où il assume l'étrange place de « pollueur mais gardien de la nature » et d'« empoisonneur-nourricier ». L'ambiguïté est la compagne favorite de chaque comité directeur des organisations paysannes, car ce sont ces grandes centrales qui doivent appliquer de la main droite une politique agricole qu'elles réprouvent de la main gauche... la paix du travail a ses exigences...

Indice de changement

Mais cette étape touche peut-être à sa fin : on sent le monde paysan à la recherche d'une identité. Les dernières élections neuchâteloises où un agriculteur khamikase briguait un siège au Conseil d'Etat, illustre bien cette tendance.
Cette face de l'astre restera-t-elle longtemps cachée ou dévoilera-t-elle brusquement un nouveau type d'organisation agricole ? Tout dépendra en fait des pressions exercées sur l'agriculture. Ce n'est sûrement pas la crainte d'une Suisse largement ouverte sur le Marché commun qui servira de catalyseur (les votes agricoles à ce sujet l'ont d'ailleurs démontré), mais plutôt la lente et constante hémorragie de la société paysanne, ou la prise en charge de l'agriculture par le truchement des payements directs, peut-être la détérioration brutale d'un marché, celui du lait par exemple.
A quel saint se vouer ? La question doit actuellement tourner dans bien des têtes paysannes.

A Gilbert Vincent

Humbles choses, que je vous
aime
Cours désertes
Rues sans voix
Chaises qui, sous l'averse,
attendez
Attendez quoi ?
Comme nous, que survienne
le temps de la rencontre
et celui de l'éclair
qui sera la présence

Mais la présence
elle-même
est un nuage
Elle vient et s'en va
Et maintenant vous revoilà
cours désertes
rues sans voix
o chaises de l'absence
Qui après la Venue
— comme nous —
attendez quoi ?

Georges Haldas

Les intentions et les faits

« La pollution croissante de l'air est le problème d'environnement le plus difficile à résoudre. La législation fédérale en matière d'hygiène de l'air doit intervenir avec d'autant plus de rapidité et d'efficacité. Nous demandons à la Confédération un programme immédiat complet pour l'amélioration de l'hygiène de l'air. » (§ 124 du programme d'action du PDC 1971)
« Nous demandons : ... b) qu'on édicte des prescriptions afin de réduire le volume des gaz nocifs produits par les véhicules; elles doivent entrer en vigueur dans un délai de trois ans pour les nouveaux véhicules et de cinq ans pour les véhicules anciens; il faut arriver à une réduction de 90 % du volume des gaz... » (Objectifs 71 du Parti radical suisse, p. 13)
Le Conseil fédéral, suivi par le Conseil des Etats, a refusé une motion du socialiste Bratschi, demandant que les prescriptions suisses s'alignent sur la réglementation américaine : réduction de 90 % des gaz toxiques dès 1976. Nous devons tenir compte, paraît-il, des conditions propres à l'Europe. Tel n'est pas l'avis du Conseil de l'Europe qui demande lui aussi à ses membres d'adopter la législation américaine.
Par sa position minimaliste, le Conseil fédéral fait le jeu de l'industrie automobile européenne qui pourra continuer d'écouler en Suisse toute la gamme de sa production et non seulement les modèles fabriqués spécialement pour les Etats-Unis. Certes le Conseiller fédéral Furgler a déclaré que les substances nocives allaient être éliminées à 90 % ; mais quand ? Pour l'instant seule une réduction de 20 % est prévue pour les véhicules qui viendront sur le marché en 1974-1975. Réduction insuffisante pour compenser l'augmentation de la pollution que va provoquer l'accroissement du parc motorisé jusqu'à cette date.